

# Le mari de Madame Bovary : le retour ?

Charles Bovary, époux d'Emma Bovary, exerçait le métier d'officier de santé. Le corps des officiers de santé avait été créé en 1793 par les révolutionnaires. Dans un souci louable d'égalité entre les citoyens, l'objectif était de permettre à chacun d'être soigné quelle que soit sa condition, ce qui était loin d'être le cas sous l'ancien régime. Tout le XIXe siècle a été marqué par les conflits entre ces soignants non-médecins, aux compétences limitées, et les docteurs en médecine. La médecine académique a obtenu la fin des officiers de santé en 1892, les derniers d'entre eux cessant leur activité au début du vingtième siècle.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

## Un coin du voile levé sur le plan attractivité

**Attendues depuis un an, les premières mesures en faveur de l'attractivité des carrières médicales hospitalières ont été annoncées par Marisol Touraine. L'organisation et la gestion du temps de travail est reportée à une nouvelle séquence de travail.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Patrick Gasser : « La médecine générale ne peut pas tout faire à elle seule pour l'efficacité du système »

**Le président de l'Union des Médecins Spécialistes (UMESPE) confédérés revient sur les raisons qui ont conduit la CSMF à ne pas signer la nouvelle convention. Il déplore notamment que l'expertise de spécialistes ne soit pas reconnue à sa juste valeur.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Les mesures dont bénéficient les spécialistes

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# L'activité des PH peut être prolongée jusqu'à 70 ans

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Pacte territoire-santé : les membres du comité de suivi

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Les libéraux mis à l'écart des PTA

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

# FHF : Frédéric Valletoux réélu président

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
- 

# Nouveau « Monsieur Libéraux » chez Marisol Touraine

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

# Visites pour permis de conduire : tarifs revalorisés

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
- 

## 20 minutes en moyenne pour se rendre chez un spécialiste

**Selon une étude <sup>(1)</sup> de l'Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé (IRDES), un patient met en moyenne 8 minutes pour se rendre chez un médecin généraliste et près de 20 minutes pour se rendre chez un spécialiste.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Le retour de la menace du conventionnement sélectif

**Un amendement adopté par des députés de droite comme de gauche introduit dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2017 le conventionnement sélectif : dans les zones médicalement surdotées, un nouveau médecin ne pourrait obtenir son conventionnement que si un confrère cessait son activité. Tollé dans la profession.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Insécurité : sous-déclaration des incidents

**Les derniers résultats de l'Observatoire de la sécurité des médecins piloté par l'Ordre montrent une sous-déclaration des agressions subies par les médecins et une méconnaissance de leur part des moyens de se protéger.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)



# La nouvelle convention officiellement entrée en vigueur

**Signée le 25 août dernier par trois des cinq syndicats représentatifs des médecins libéraux, la FMF, MG France, Le Bloc et l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM), la nouvelle convention médicale pour la période 2016-2021 est parue au Journal Officiel du 23 octobre dernier. Nous avons publié l'essentiel de son contenu dans denier numéro du Cardiologue (n° 394).**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi



- [Mot de passe oublié ?](#)